

GUNDERIC

BULLETIN BIMESTRIEL N° 81

MAI - JUIN 2010

Les Mamelet, auxquels tant de mérites auraient valu de ne pas être méconnus, voire inconnus.

Introduction

La porte grinçante du cimetière de Suriauville poussée, le regard s'arrête un bref instant sur l'éparpillement des tombes. Mais il est rapidement attiré, tout de suite à droite, par un imposant monument de granit noir dont la stèle en forme de croix massive et plate, au centre de laquelle l'incrustation d'une figure du Christ s'inscrit dans un carré, étonne par ses dimensions. Trois noms apparaissent en lettres dorées : Albert Mamelet, 1883-1949, agrégé de philosophie. Marie Mamelet, son épouse, poète, 1886-1974. M.R. Mamelet, officier de la légion d'honneur, 1922-1987.

A la hauteur du nom d'Albert Mamelet apparaissent en relief la croix de guerre avec palme et la légion d'honneur. Sur la tombe proprement dite, à l'entourage du même marbre que la stèle, une simple croix.

Généalogies

Le nom Mamelet est assez répandu dans la région proche : à Bulgnéville où l'on ne peut manquer d'évoquer le docteur A.F. Mamelet (1) dans la première moitié du XIX^{ème} siècle, à Saulxures-lès-Bulgnéville, à Vaudoncourt, à Suriauville évidemment, à Ollainville et jusqu'à Conflans-sur-Lanterne. Nous avons à faire le plus souvent à une bourgeoisie rurale issue du fonds paysan (2).

Le 10 septembre 1883, Marie-Odile Loisant, 28 ans, sans profession, donne le jour à Camille Albert Mamelet, fils de Marie Antoine Gabriel Mamelet, son mari, professeur à Pont-à-Mousson, au domicile de son père Joseph Loisant, propriétaire à Gironcourt-sur-Vraine. Marie-Odile Loisant avait vu le jour à Provenchères en 1855. Marie Antoine Gabriel Mamelet était né le 8 septembre 1851 à Suriauville, fils de Claude et de Marie-Rose Gadault (3). Albert Mamelet se trouvait ainsi être l'arrière petit-fils d'un Simon Mamelet, cultivateur à Suriauville et d'un Nicolas Philippe Gadault également cultivateur à Suriauville.

Camille Albert Mamelet avait épousé le 18 novembre 1908 Marie Juliette Elisabeth Raoult à la mairie du V^o arrondissement de Paris.

Depuis un certain temps déjà, j'étais intrigué par la famille Mamelet de Suriauville. J'avais tenté de satisfaire ma curiosité par la consultation du Dictionnaire des Vosgiens célèbres. Bien mal m'en prit : les Mamelet n'y figuraient pas. Force me fut dès lors d'entreprendre des recherches plus pointues destinées à compléter des connaissances à la fois partielles et confuses.



Le journaliste

En 1905, le jeune député de droite sous l'étiquette républicain progressiste Louis Marin (34 ans), patriote, conservateur et hostile à la gauche, catholique mais non pratiquant, avait eu pour mentor Léon Goulette, directeur de l'Est Républicain, journal de centre gauche lié avec Alfred Mézières et Albert Lebrun. Tout aurait dû séparer Marin et Goulette. Un lien cependant les rattache : un ardent patriotisme et l'attachement total à la défense de Nancy, ville ouverte ? et à tout ce qui touche à la frontière, alors située à une vingtaine de kilomètres de la capitale de la Lorraine. Marin, fort de ses 120 actions de l'Est Républicain, cherche à « déboulonner » Goulette. Il s'associe en 1910 au jeune journaliste Albert Mamelet (27 ans en 1910). Quelles maladresses a bien pu commettre ce dernier ? Toujours est-il que l'opération échoue et Mamelet est congédié par Goulette. La rupture de Marin avec Goulette a pour cause son soutien en faveur du député catholique Ferri de Ludres contre Michel, candidat de l'Alliance démocratique à l'occasion d'une élection au Conseil Général. Goulette ira jusqu'à provoquer en duel (une manie chez lui !) le secrétaire de Marin, Désiré Ferry. Marin se défait alors de ses 120 actions.

Cette opération entraînera la chute de Goulette. Ces actions seront en effet acquises indirectement par un groupe auquel appartenaient notamment Louis Vilegrain (4), un optant messin et Daum. Ce groupe ayant obtenu ainsi une part importante du capital veut se débarrasser de Goulette qui finira par démissionner. L'O.P.A de Louis Marin sur l'Est Républicain avait ainsi manqué son but au profit du Bloc des gauches. A partir de 1911, il s'efforcera d'acheter un journal à Nancy avec l'aide du maître de forges François de Wendel. Ce n'est qu'en 1921 qu'il rachètera l'Impartial de l'Est à la famille Hinzelin (5) et finalement prendra le contrôle en 1925 de l'Eclair de l'Est, quotidien catholique et conservateur.

Pierre MASSON à suivre...

Louis Marin né à Faulx en 1871, canton de Nomeny et fils de notaire d'origine bruyéroise avait été avocat de 1890 à 1910. Boulangiste dans sa jeunesse et proche de Maurice Barrès, il avait été élu député de la circonscription Nord de Nancy. Il demeurera député de cette circonscription, sauf interruption de 1940 à 1944, jusqu'en 1951. Avant 1914, Marin est en contact avec l'Action libérale populaire de Ferri de Ludre et du futur colonel Driant dont il ne partage pas le cléricisme, bien que se reconnaissant catholique.

En 1919, il sera élu sur la liste d'Entente républicaine menée par Albert Lebrun. En 1925, il est placé à la tête de la Fédération républicaine progressiste, à laquelle appartiendra par un temps Henry de Kerillis, qui se morcellera en 1928 Marin sera dès lors le chantre de l'identité nationale. Plusieurs fois ministre sous la IIIème République, il s'abstiendra lors du vote des pleins pouvoirs à Pétain le 10 juillet 1940.

Indépendamment de sa carrière politique, Louis Marin fut un savant ethnographe et ethnologue opposé aux Durkheimiens, attaché principalement aux traditions rurales. Il sera professeur d'ethnographie et membre de l'Académie des sciences morales et politiques. Il donnera des leçons au Collège des sciences sociales. Président de l'Institut international d'Anthropologie, il deviendra membre de l'Institut en 1947. Il avait voyagé en Europe et en Asie comme orientaliste, notamment en Sibérie. Il est enterré à Bruyères.

Léon Goulette. Très à gauche, à ses débuts, puis de la ligue des Républicains de gouvernement comme Jules Ferry, Poincaré et bien d'autres, il s'oppose au boulangisme et au révisionnisme (Poincaré se ralliera, mais pas Goulette).

Parti de l'extrême gauche, son orientation politique ne cessera d'évoluer au cours des ans vers la droite. Du Comité républicain, il se place ensuite dans le sillage de Méline, Deschanel et Poincaré qui sera son grand homme.

Goulette sera le fondateur de l'Est Républicain en 1889, notamment avec l'avocat Larcher, athée et anticlérical. Devenu directeur en 1905, il nouera des liens avec le centre gauche représenté notamment par Lebrun et Alfred Mézières.

A la suite du retrait de Marin, il sera poussé à la démission en 1910 par un groupe d'actionnaires partisans du Bloc des gauches.

(1) D'une vieille famille de notables.

(2) L'oncle paternel d'Albert Mamelet était cultivateur à Ollainville

(3) Madame Maubertier, fondatrice malheureuse de l'établissement thermal de Martigny-les-Lamarche, devenu Martigny-les-Bains, était née Gadault, dans un village proche dudit Martigny, sans autre précision.

(4) Louis Vilegrain fera construire les Grands Moulins de Nancy situés non loin de la Meurthe sur les plans de son gendre Le Bourgeois, lequel sera l'auteur du nouveau siège de l'Est Républicain en 1912-1913.

(5) Cf. Gundéric n° 35-36-37

CACOGRAPHIE CARTESIENNE

par Raymond MILLON

Suite de la lettre de Descartes à Mersenne (paragraphe en latin)

« Quapropter idem Galileus citatus ad sacrum illud tribunal inquisitionis, et inquisitus et in carcere detentus praevisque examine confessus, visus ferme fuit iterato in eadem sententia esse quamvis hypoteticé a se illam proponi simularet. Ex quo factum est ut re optime discussa, pro tribunali sedentes iidem eminentissimi cardinales inquisitores generales pronuntiarint et declararint eundem Galileum vehementer suspectum videri de haeresi, quasi sectatus fuerit doctrinam falsam et contrariam factis ac divinis scriptoris ; hoc est solem esse centrum mundi nec moveri ab ortu in occasum terram vero contra moveri, nec mundi centrum ipsam esse, aut **quasi eam doctrinam defendi posse, uti probabilem existimaverit** (9): tametsi declaratum fuerit eam scriptura sacra adversari etc.... »

(9)Phrase soulignée par Descartes dans sa lettre, ce qui montre bien l'importance qu'il lui donne.

Traduction R. Millon :

C'est pourquoi le même Galilée, convoqué devant le fameux Tribunal sacré de l'Inquisition, et à la fois soumis à enquête et détenu en prison, ayant avoué ses erreurs lors de l'instruction, fut jugé à nouveau à peu près dans les mêmes termes pour n'importe laquelle des hypothèses qu'il avait feint de proposer. A partir de là, l'affaire ayant été examinée au mieux, devant les éminents cardinaux inquisiteurs généraux siégeant au Tribunal, ceux-ci se seraient prononcés et auraient déclaré ledit Galilée fortement suspect d'hérésie, pour avoir continué à diffuser sa doctrine fautive et contraire aux faits et aux saintes écritures, à savoir que le soleil est le centre du monde, qu'il ne se meut pas, de son lever à son coucher, autour de la terre, et que celle-ci n'est pas le centre du monde, ou **en d'autres termes, qu'il considérait que cette doctrine pouvait être défendue voire probable** ; cependant, il aurait déclaré que cette doctrine était contraire aux saintes écritures etc.

Commentaires :

Resituons ce texte dans cette époque d'intolérance : à l'issue de son procès, en juin 1633, Galilée avait dû abjurer pour ne pas subir le même sort que le moine Giordano Bruno, partisan de l'héliocentrisme et de la pluralité des mondes, brûlé vif en 1600 ou encore du religieux italien Foscarini qui tentait de réconcilier héliocentrisme et saintes écritures, brûlé en 1616, ou aussi de Lucilio Vanini, également brûlé vif à Toulouse en 1619 pour athéisme bien que sa doctrine ait été inspirée d'Aristote.

C'était la parution du « Dialogue sur les deux systèmes du monde », paru en 1632, qui avait valu à Galilée cette comparution devant le Tribunal ; cet ouvrage avait été édité aussi en Hollande peu après et c'était un de ces exemplaires que Beeckman avait laissé 30 heures entre les mains de Descartes. Le passage en latin cité par Descartes est probablement tiré d'une préface de présentation, et Descartes, en le citant sans faire de commentaires évite de se compromettre, tout en relatant les motifs de la condamnation de Galilée, et il arrive même à exposer la « fautive théorie » de ce dernier, sans prendre parti, ce qui est bien dans la manière des jésuites du collège de La Flèche. En soulignant une phrase, à savoir que **cette doctrine galiléenne pouvait être défendue (soutenue) voire probable**, on a toutefois l'impression qu'il fait un clin d'oeil à son ami Mersenne.

Epilogue : voyages ante et post-mortem :

En septembre 1649, invité par la reine Christine de Suède qui se piquait de philosophie et après avoir longuement hésité, Descartes se rendit à Stockholm. La reine, qui était du matin, lui fixa un horaire inhabituel (5 h.) pour ses leçons de philosophie. Descartes en fut très dépaysé car il avait coutume de se lever très tard, et cela, depuis son enfance et même au collège de La Flèche où, à cause de sa faible constitution, on lui permettait de réfléchir au lit ! Ainsi, il prit froid le matin en se rendant à la bibliothèque de la reine, contracta une pneumonie qui l'emporta en neuf jours le 11 février 1650.

L'histoire ne s'arrête pas là : avant qu'il ne soit enterré au cimetière de Stockholm, des admirateurs soudoyèrent les fossoyeurs et récupérèrent sa tête ! cette mutilation ne fut découverte qu'en 1667 lorsque les restes de Descartes furent ramenés en France, non sans que le Chevalier de Terbon ait prélevé un doigt au passage ; d'abord inhumé à l'église Saint-Etienne-du-Mont à Paris, puis transféré au Couvent des Bernardins après 1789, le corps (sans tête) de Descartes fut finalement enseveli à Saint-Germain-des-Prés après que l'« archéologue » Alexandre Lenoir ait récupéré un os plat pour faire des bagues pour ses amis !

Le savant suédois Berzélius racheta le crâne à un cabaretier de Stockholm et l'offrit au naturaliste Cuvier : c'est ainsi que le crâne de Descartes aboutit au Musée de l'homme, orné de la signature de la dizaine de précédents propriétaires. Il y était (lui ou une reproduction) récemment exposé entre un crâne d'homme de Cro-Magnon et un moulage de la tête du footballeur Lilian Thuram.

En 1996, lors d'un colloque à La Flèche pour le 4^e centenaire de la naissance de Descartes, un vœu avait été émis pour transférer le crâne au Prytanée militaire de La Flèche ; reprise en 2009 par le député de la Sarthe François Fillon, cette idée fut l'occasion d'un début de polémique et F. Fillon renonça à ce projet le 9/1/2010.

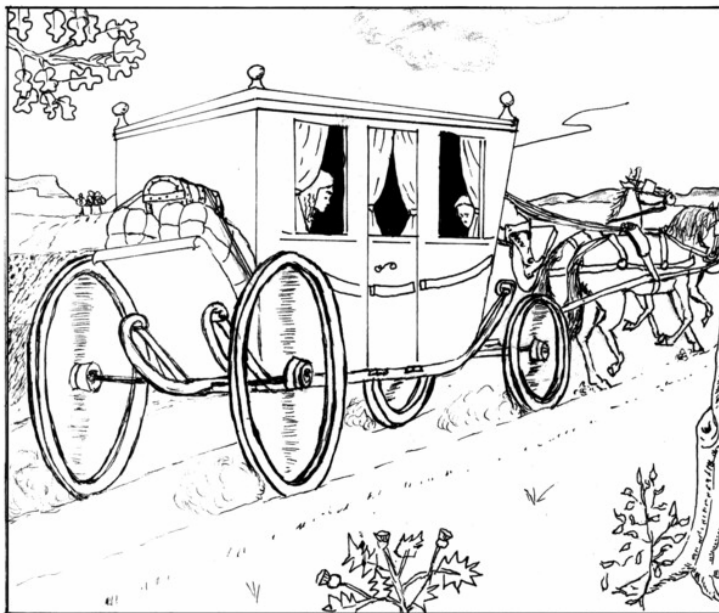
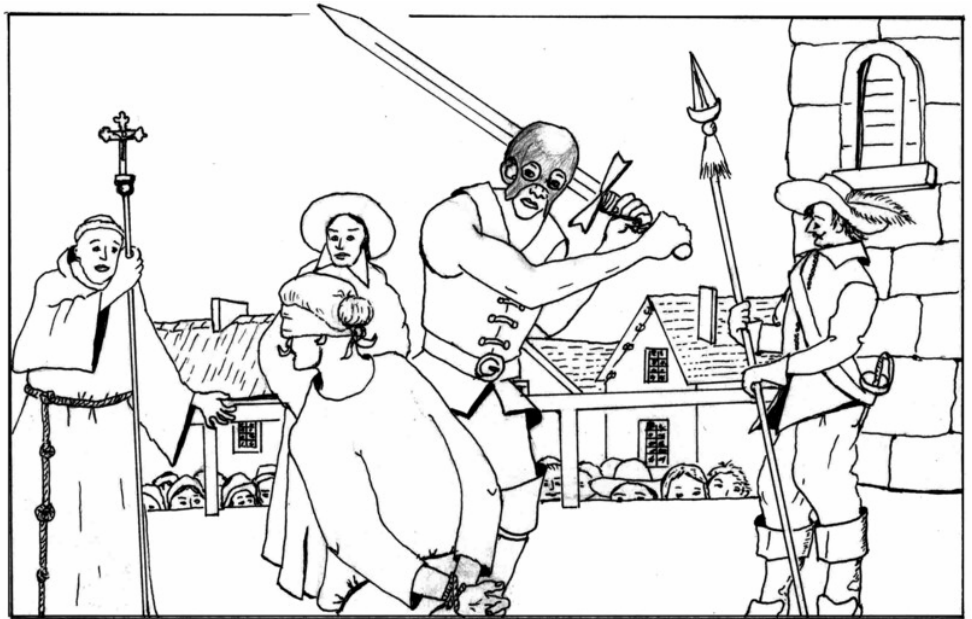
Ce n'est pas fini ! Il y aurait actuellement 5 crânes attribués à Descartes (les fossoyeurs suédois avaient trouvé un bon filon !). C'est quand même beaucoup pour un tel personnage. Le prochain épisode sera certainement une série d'analyses ADN pour comparaison avec les ossements de Saint-Germain-des-Prés et pour déterminer quel est le vrai crâne de Descartes.

La Lorraine et la France d'avant la guerre de 30 ans

Marcel DEFER

NE POUVANT ATTEINDRE LES PRINCES DU SANG COMME LES VENDÔME NI GASTON D'ORLÉANS LEUR CHEF RICHELIEU, FAIT DE HENRI DE TALLEYRAND COMTE DE CHALAIS MAÎTRE DE LA GARDE DU ROI, LE BOUC EMISSAIRE DU COMLOT.

LE 19 AOÛT À NANTES IL EST CONDAMNÉ À MORT. SES AMIS POUR EMPÊCHER L'EXÉCUTION ENLÈVENT LE BOURREAU, MAIS ON CHARGE UN PRISONNIER GRACIÉ D'ACCOMPLIR LA BESOGNE. IL S'Y REPREND DE NOMBREUSES FOIS AVANT DE PARVENIR À DÉCAPITER LE MALHEUREUX.



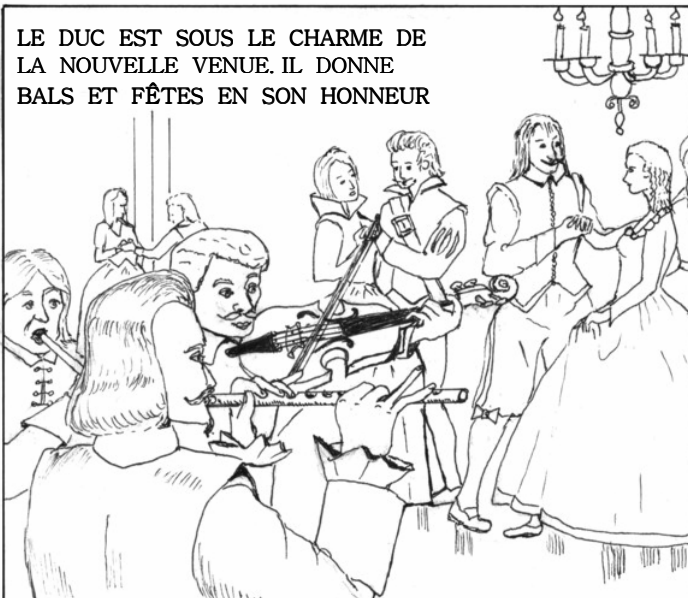
PAR CRAINTE D'ÊTRE ARRÊTÉE MADAME DE CHEVREUSE QUITTE LE ROYAUME DE FRANCE POUR LA LORRAINE.

LE DUC CHARLES IV LUI ACCORDE BIEN VOLONTIERS L'HOSPITALITÉ CE QUI VA BEAUCOUP IRRITER LE CARDINAL DE RICHELIEU

DUCHESSSE VOUS ÊTES LA PLUS CHARMANTE DAME DE FRANCE



LE DUC EST SOUS LE CHARME DE LA NOUVELLE VENUE. IL DONNE BALS ET FÊTES EN SON HONNEUR



LA DUCHESSSE NICOLE MALHEUREUSE VICTIME D'UN MARIAGE DE RAISON ASSISTE RÉSIGNÉE AUX INFIDÉLITÉS DE SON MARI



à suivre...

LES ACTEURS DE LA FIN DE L'EMPIRE ROMAIN D'OCCIDENT

JOVIEN Flavius, né à Singodunum (Mésie) en 331, mort à Danastana (Bithynie) en 364. Proclamé empereur d'Occident à la mort de Julien en 363.

Il est contraint de faire une paix désastreuse avec les Perses pour sauver les restes d'une armée mal engagée par son prédécesseur. Sur le plan intérieur, il rétablit le christianisme "religion d'état". Il se rendait à Constantinople pour se faire couronner lorsqu'il mourut.



VALENS, originaire d'Illyrie en 328, il est associé en 364 à la dignité impériale par son frère aîné Valentinien qui lui abandonne l'empire d'Orient.

Il était de la garde de Julien. Par ses généraux il triomphe de la révolte de Procope (365-366) Ariens, il persécute les chrétiens comme les païens, en 376. Après une guerre contre les Wisigoths, il permet à ces derniers de s'installer en Mésie, région des Balkans entre Dacie au nord et Macédoine au sud (la Bulgarie actuelle) alors province romaine déjà soumise à Rome entre 75 et 29 avant JC. Il favorise leur conversion à l'Arianisme. Mais devant les exactions et le despotisme des fonctionnaires impériaux les Goths reprennent les armes. Lui-même et ses généraux sont vaincus. Il meurt brûlé dans une chaumière où il s'était réfugié en 378.



VALENTINIEN Ier, frère de Valens, né en Pannonie en 321, mort en 375, il est proclamé empereur par l'armée à la mort de Julien, laissant l'Orient à Valens. Il se consacre à la défense de l'Occident. Il réside à Trèves et avec l'aide d'un général, Théodose, père de Théodose-le-Grand ci-après.

Il renforce le limes rhénan et fait pacifier la Grande Bretagne par son général. Il mène, à l'intérieur, une politique favorable à la plèbe : distribution de vivres à Rome, création d'un collège d'avocats en leur faveur.

Sur le plan religieux, il est tolérant. Il meurt en 375 lors d'une campagne contre les Quades, Germains établis au 1^{er} siècle en Moravie et au nord de la Hongrie, alliés aux Marcomans, tandis que les Vandales occupent les régions danubiennes.



Roger BLAISON à suivre...

Chronique judiciaire de Bouzey cy-devant Dombrot

Source : ADV B 1554

27 novembre 1734

Claude Lamet, charpentier à Bouzey, s'est plaint qu'on lui avait volé de l'orgie (1) non encore vannée dans son aire pendant qu'il dînait. Comme le grain avait été transporté dans des outils percés, il avait laissé une trace jusqu'à l'entrée de la chambre de la veuve Drouin.

Maître Nicolas Chevreuse, avocat à la Cour, procureur d'office au Comté de Bouzey, a reçu et transmis la plainte.

Sur ses réquisitions, le sergent Papigny a été envoyé reconnaître la trace et faire les recherches chez la veuve Drouin. Il s'est fait accompagner de trois habitants du lieu : François Rollet, Etienne Laurent, Jean Rogé. Chez la veuve Drouin, ils ont trouvé trois corbeilles d'orgie non vannée, l'une dans le lit, les deux autres sous un autre lit. Ils ont ramené les corbeilles et la veuve Drouin à l'auditoire public où venaient de se tenir les plaids annaux. Les y attendaient Nicolas Henry Robert, avocat à la Cour, juge-garde au Comté de Bouzey, Claude Roussel, *escuyer*, *provost* en ladite *provosté*, Claude Courtois, lieutenant, et François Halliot, greffier.

Interrogée, la veuve Drouin a d'abord affirmé qu'elle avait seulement pris dans son tablier deux pintes de l'orgie du Sieur Lamet, le surplus du grain trouvé chez elle provenait des épis qu'elle avait *grennés* pendant la moisson.

Une confrontation était nécessaire. Trois *notables* laboureurs ont été désignés : Jean Marchand, Joseph Michel et Jean Ravelet. Après avoir prêté le serment requis en pareil cas, ils ont comparé les grains. Conclusion de leur observation : le grain des corbeilles provenait *certainement* de l'aire dudit Lamet.

La veuve Drouin a été condamnée à restituer le grain et à être mise au *carquant* dressé sur la place publique pendant une heure. En outre, elle devra quitter Bouzey dans les vingt-quatre heures et aller s'établir où bon lui semblera. Défense est faite aux habitants du lieu de l'héberger ou de lui louer une chambre, sous peine de cent francs d'amende.

Une peine très sévère pour trois corbeilles de grain ! Il faut dire que la veuve Drouin était une étrangère : elle vivait à Bouzey depuis 24 ans seulement.

(1) *orgie* : mélange de blé et d'avoine, selon le *Dictionnaire du monde rural* de Marcel Lachiver

Les villages disparus : Surcelle

La source d'où s'écoule le ruisseau de St Pierre, se nomme la *fontaine des auges*. Si certains rapprochent ces auges à des abreuvoirs, d'autres y voient des sarcophages mérovingiens. La présence de sites antiques dans cette zone est attestée par cette révélation : on sait que pendant les travaux de construction de l'A31, avant 1980, un établissement rural gallo romain qui était sur l'emprise de l'autoroute, fut détruit par les engins.

Les sources historiques : Anne Idoux-Thivet explique le processus des acquisitions méthodiques menées par les religieux de Flabémont, à partir de 1160, pour augmenter leur temporel situé à l'ouest de Vittel¹, en y incorporant des terres et des biens qu'ils acquièrent par donations, lègues, achats et échanges. Ils possèdent notamment le moulin de Surcelle.

Elle cite un clerc nommé Barthélemy qui cède des dîmes de la *court d'Orville* vers 1160. Par la suite c'est certainement le même personnage, dit de St Paul, qui fait encore des donations aux prémontrés, confirmées par une bulle de Clément III. Ermangarde qui donne un alleu sis à Auzainvilliers, ainsi qu'un Vidéric (de Deully ?). Sont cités aussi en plus de ceux que j'ai déjà nommés précédemment comme négociateurs des prémontrés : Richard de Bulgnéville, Hugues de Belmont, Thierry de Saint Elophe, Huard damoiseau de Bauffremont, Aubert, dit Boulée, seigneur de Serocourt, Gérard damoiseau de Bulgnéville etc.

Le pouillé de Toul nous apprend en 1711, que l'église de Surcelle est abandonnée, qu'elle n'est plus qu'une chapelle champêtre où on fait encore quelques messes à diverses occasions, un ermite y réside. Le curé est à Auzainvilliers dont l'église en partie brûlée en 1640, fut reconstruite en 1729, mais il porte encore le titre de curé de Surcelle, grâce auquel il continue de percevoir les dîmes.

Il est précisé qu'en 1674, il y a encore d'anciens habitants de Surcelle qui sont à Auzainvilliers, et paient des dîmes sur ce village, il s'agit de : Jean Jacot, Simon Béjot, Demongeot Lebel, Jean Huent, Jean Voirel.



Les cartes anciennes ne font pas figurer Surcelle, seules subsistent sur la carte des Naudin (fin de la première moitié du XVIII^e siècle), la localisation et la mention *chapelle St Pierre*. Auzainvilliers est devenu un gros village, la grange d'Auviller (Ovillers) est composée de deux bâtiments, alors que la ferme de Dreuve, qui ne porte pas encore ce nom, est enfouie dans un fond de vallon. Elle n'existe à cette époque que sous la mention *thullerie* (tuilerie).

La couverture aérienne du site de Surcelle, ne permet aucun impact archéologique, à cause de la forêt qui en recouvre une bonne partie. Quant au reste, il s'agit de prairies qui ne révèlent pas d'indices sauf au printemps, mais à ce moment là, les anomalies diverses faussent complètement notre compréhension, comme par exemple les ronds de champignons dont les cercles effacent les traces archéologiques.

Un château, quel château ? Les historiens du XIX^e siècle, mentionnent un château du nom d'Orgéville, situé sur le territoire d'Auzainvilliers, dont-il reste, disent-ils, quelques vestiges ! Sans citer leurs sources, sans aucune localisation, même approximative, sans autres références écrites et sans toponyme équivalent sur le cadastre ancien, la question reste posée :

- A-t-on confondu les dénominations anciennes d'Auzainvilliers et d'Ovillers ? Où alors comme c'est souvent le cas, on a appelé château un champ de ruines, parce que l'endroit est parsemé de vestiges de murs, dont on ne connaît ni l'origine, ni la date de destruction et encore moins s'il s'agit d'une villa gallo romaine, d'un hameau ou d'un château. On sait que des villages dont la disparition est imputée à la guerre de Trente ans, étaient déjà en partie ruinés depuis la guerre survenue à la fin du XV^e siècle, entre Lorraine et Bourgogne, et bien avant, lors de la guerre de Cent ans.

Gilou Salvini à suivre : Hagéville

¹ - *Des sources au thermalisme*, Journées d'études vosgiennes 2001. La présence prémontré, p 61 à 76.

LE DOCTEUR BAUD, CET ILLUSTRE MÉCONNU

Pierre qui roule n'amasse pas mousse...

Les nombreuses occupations du docteur Baud ne lui procurent pas les revenus suffisants pour faire vivre sa famille. Philanthrope il ne semble pas qu'il ait négocié ses nombreuses activités, et qu'il en ait tiré profit.

La preuve est ce courrier dans lequel il rejette la faute de ses efforts paralysés, à cause d'une administration locale inintelligente (il veille à ne pas accabler l'administration d'état). Il vieillit, écrit-il, avec le remord de grever au lieu de l'améliorer, l'avenir de sa famille dont il est l'unique ressource.

On est en 1864, il est âgé de 50 ans, déjà il sent ses forces faiblir, en tous cas il semble découragé. Son écriture saccadée trahit cette sensation de mal être.

Mes efforts, paralysés par une administration locale inintelligente, restent sans résultat et je vieillis avec le remord de grever, au lieu de l'améliorer, l'avenir de ma petite famille dont je suis l'unique ressource.

Cette missive plaintive adressée au ministre de la santé publique, cache entre les lignes, les ressentiments qu'il a accumulés au cours de sa carrière. Déjà une chose est certaine, ses enfants ne sont plus à charge ; son fils de 29 ans a une bonne situation, et sa fille de 21 ans vient de faire un beau mariage. Ce que ne révèle pas la lettre, c'est sa rancœur face à différents problèmes ; d'abord cette Légion d'Honneur qu'il réclame depuis 1859, et qui ne vient pas, alors que certains de ses collègues l'ont reçue, ensuite ses nombreuses activités dont les revenus ne couvrent pas les dépenses engagées, et cette propriétaire des eaux minérales de Contrexéville, madame veuve Lormont-Brocard, qui n'augmente pas ses émoluments².

À partir de 1866, ça s'améliore :

Nous, Préfet de Police,
Arrière.
Art. 3.
M^{re} le D^r Baud, Pierre Celestin Victor, nommé par arrêté du 6 juin 1868, médecin du Dispensaire, remplacera M^{re} le D^r Pietri comme Médecin titulaire. Il recevra un traitement annuel de 1,600 fr.
Art. 4.
Cette disposition recevra son effet à dater du premier Décembre 1868.
Le Préfet de Police
Signé: J. M. Pietri
Pour Extraits Conforme
Secrétaire Général
Munoz

Les affaires reprennent avec l'arrivée d'hommes d'affaire et de financiers, qui achètent le domaine thermal et fondent la société des eaux minérales de Contrexéville. Le docteur Baud est conforté à son poste d'inspecteur à l'établissement hydrominéral. En plus, le nombre de ses patients augmente grâce à l'embellie qui suit cette reprise. Il en profite pour aménager sa nouvelle maison qu'il a fait construire près du pont rouge, où l'insatiable chercheur qu'il est, trouve une petite source qui s'écoule dans le ruisseau de Suriauville, après avoir fait creuser un puits il utilise cette eau qui est minérale pour son usage et peut être, à l'occasion pour en prescrire à ses patients³.

Partagé entre ses occupations, du mois de mai à septembre à Contrexéville et le reste du temps rue de Turbigo à Paris, le docteur Baud reprend ses chères études. Il analyse et observe les effets de l'eau minérale pour éditer en 1868, un ouvrage intitulé « *Contrexéville, maladie des organes génito-urinaires et goutte* » à Paris, chez Chamerot et Lauwereynges. Le succès de ce livre lui vaudra une réédition en 1870.

Il poursuit l'année suivante par une nouvelle édition, intitulée « *Aux gens du monde. Une consultation médico-hygiénique* » éditée par Oberthur à Rennes en 1869, dont le titre, cible très bien le public auquel il s'adresse

Une fonction supplémentaire lui est attribuée le 6 juin 1868, celle de médecin titulaire au dispensaire, pour la ville de Paris et le département de la Seine en remplacement du docteur Pietri, le traitement annuel est de 1.600 Francs.

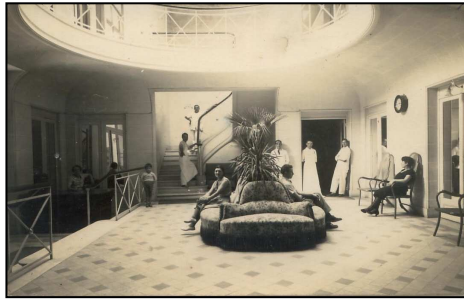
Gilou SALVINI à suivre...

² Il faut dire que les rapports annuels du docteur Baud, sont très critiques quant à la méthode de gestion qu'a cette propriétaire.

³ Après son décès, la propriété sera vendue au docteur Romuald Thiery, qui exploitera cette source renommée.

**IL Y A 100 ANS, DE 1908 À 1910 ; L'ÉTABLISSEMENT THERMAL
LE PAVILLON ET LES GALERIES**

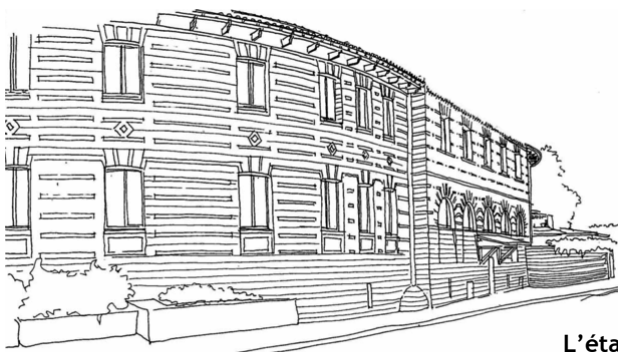
Par Gilou SALVINI



1910, Contrexéville entre de plein pied dans le concert des stations thermales modernes.

Le concept original de la buvette de la source du Pavillon, son établissement thermal et ses galeries, en font une ville de cures attrayantes.

Depuis sa création en 1910, le domaine thermal a subi quelques dommages quelques liftings, mais cent ans après, en 2010, il est toujours là, symbole de la belle époque malgré son dernier avatar. Et aujourd'hui, après sa reprise par la ville de Contrexéville ; s'ouvre une nouvelle page...



L'établissement thermal
Une architecture particulière, reconnaissable au premier coup d'œil



Le bombardement de 1940 a laissé des traces

Vues des travaux de restauration de 1995



Le graphisme du bulletin Contrexéville Pavillon, a changé de style, bien que l'on reste toujours dans la fioriture végétale et florale digne de l'École de Nancy. On remarque les modifications suivantes sur chacun des timbres ; le pavillon Schertzer, à la structure métallique et en verre, cède la place au pavillon Mèwès en béton et mosaïques, tout comme l'intérieur de la verrière, qui devient une coupole, où les verseuses d'eau joignent le geste de la symbolique antique à celui des temps modernes.

Souvenir : il y a 250 ans = naissait la station thermale de Contrexéville ; c'était en 1760

FIN